

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24990**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité professionnelle ou recherche - Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit public - Spécialité : Métiers de l'Administration et des Organisations publiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances, 320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Ce professionnel maîtrise tout autant le droit public que la science politique et possède une bonne culture générale. Il travaille soit au sein de la fonction publique soit en soutien de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, et notamment pour couvrir les missions de relations publiques et de représentation des collectivités publiques auprès de leurs partenaires (associations, entreprises privés, partenaires nationaux ou internationaux...)

Compétences ou capacités évaluées :

Cette formation approfondie vise à développer, chez les futurs collaborateurs, des compétences qui leur permettent d'être à la fois réactifs et en mesure d'accompagner la prise de décision et les projets de développement des organisations publiques ou privées dont les activités sont en lien avec l'action publique.

Les compétences développées dans la formation sont étroitement liées à ces terrains professionnels, ainsi qu'à la logique partenariale, à la gestion par projet et à la négociation entre partenaires différents :

Analyser une situation (environnement, acteurs, etc.) ;

Synthétiser des données parcellaires et multiples, quels que soient les producteurs de ces données ;

Identifier les cadres normatifs et politiques d'une situation ;

Conduire un projet ;

Formuler des stratégies d'action et des propositions opérationnelles, en particulier en matière de lobbying et de représentation ;

Communiquer des résultats et rédiger des documents d'aide à la décision (rapports, notes de synthèse...) ;

Travailler en réseau : Amené à collaborer avec des acteurs très différents ;

Aider l'organisme qui l'emploie à concevoir et déployer des stratégies de développement et à mieux valoriser ses potentialités ou ses actions grâce à sa bonne connaissance de l'administration locale ou nationale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'administration est le secteur d'activité privilégié par cette certification. Il faut entendre administration au sens de fonction publique d'Etat ou fonction publique territoriale. Ainsi, si la voie de concours est encore considérée comme la voie traditionnelle d'accès à la fonction publique, le développement de la voie contractuelle peut permettre l'essor de nouvelles activités, donnant tout leur sens à la notion d'« affaires publiques ».

Les organismes publics ou parapublics constituent donc des secteurs d'activités en mesure d'accueillir les professionnels diplômés de cette formation, de même que les organisations du champ social ou politique amenées, elles aussi, à s'inscrire dans le champ des affaires publiques (syndicats, organisations professionnelles, etc.).

Les associations ou ONG, à la recherche d'experts des administrations, constitueront également des lieux d'insertion professionnelle.

Encadrement et gestion de groupe, gestion de projet, communication à l'interne ou à l'externe, développement et soutien au développement, gestion des affaires publiques sont autant de savoir-faire possiblement mobilisables dans ces secteurs d'activités.

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

Métiers des cellules d'études et de veille stratégique ;

Métiers de la communication publique et du marketing institutionnel ;

Métiers des relations publiques et lobbying ;

Métiers de la collaboration et du développement de réseaux partenariaux ;

Métiers d'encadrement dans les établissements publics, para-publics et privés ;

Métiers de l'enseignement et de la recherche

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes, regroupées en 6 UE sur deux semestres :

1er Semestre

UE 1. Savoirs fondamentaux : Organisation et réforme de l'État 1, Évaluation des politiques publiques, Droit des collectivités territoriales, Droit et politiques communautaires, Grands enjeux sociopolitiques + Journées de l'administration publique

UE 2. Pratiques professionnelles : Préparation aux épreuves de Culture générale, de spécialité et de Note de synthèse

UE 3. Parcours spécialisés : Parcours Cadres juridiques de l'action publique (CP) : Droit des biens publics ; Droit de la fonction publique et 1 cours à choisir parmi *Villes et politiques urbaines et Droit de l'urbanisme*

Parcours Relations publiques (LRA) : Médias et espace public ; Montage et gestion de projet et 1 cours à choisir parmi *Sc. sociales appliquées au politique et Villes et politiques urbaines*

2ème Semestre

UE 4. Savoirs fondamentaux : Organisation et réforme de l'État 2, Management des organisations publiques + Journée de l'administration comparée

UE 5. Parcours spécialisés : Parcours Cadres juridiques de l'action publique (CP) : Finances publiques et 1 cours à choisir parmi *Droit de la commande publique et Droit de l'action économique publique* - Parcours Lobbying (LRA) : Lobbying, Marketing territorial

UE 6. Professionnalisation : Projet professionnel (Option 1 : Stage de 8 semaines minimum ou Option 2 : Mémoire de recherche), Anglais, C2i (niveau II Droit ou SHS), Insertion professionnelle (*Pass Fac Emploi*). *Mémoire et rapport de stage sont soutenus à l'oral devant un jury composé de professionnel(s) et de membre(s) de l'équipe enseignante.*

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° **20080978**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

Historique de la certification :

Dans le précédent quadriennal, la spécialité de Master 2 « Organisation et administration des collectivités publiques » était placée sous la mention « Droit public et Science politique ». Désormais, cette spécialité est une co-diplomation des mentions « Droit public » et « Science politique » séparées.